



**Augmenter les salaires c'est indispensable,
et c'est gagnable !**



Vaincre le chômage et la précarité en travaillant moins longtemps : une urgence gagnable par la mobilisation

Depuis toujours, le Patronat nous présente le travail comme un coût qu'il faut réduire. Il tente d'imposer l'augmentation du temps de travail annuelle, mensuelle ou hebdomadaire. S'ajoute l'allongement incessant de l'âge de départ à la retraite. Le nombre annuel d'heures supplémentaires est évalué à au moins 800 millions, soit l'équivalent de 500 000 emplois à temps plein, parce que les salarié-es sont mal payé-es. Alors que dans le même temps, on a 6 millions de demandeur-ses d'emploi

En finir avec les mensonges sur le temps de travail en France !

Les Français-es travailleraient moins que leurs voisin-e-s. La réduction du temps de travail « tuerait » l'économie. La semaine type est de 37,4 heures en France. Ce nombre est systématiquement inférieur chez nos voisin-e-s ; 37,3 en Espagne, 37 en Italie et Belgique, 35 en Allemagne et 30,4 aux Pays-Bas !

Il est non seulement faux de dire que nous travaillons moins, mais c'est même l'inverse !

Les pays où le temps de travail est le plus faible sont aussi ceux qui affichent le taux de chômage le plus faible ! **La réduction du temps de travail est bien un instrument de lutte contre le chômage.** La condition est qu'elle soit encadrée par la loi et que les salarié-es puissent décider des modalités avec leurs organisations syndicales.

Il faut réduire le temps de travail en passant à 32 heures hebdomadaires sans perte de salaire de suite !

Il est possible de gagner un processus de transformation sociale et une réelle émancipation des citoyens où le travail comme l'absence de travail, ne détruisent plus des vies !

Les 32 heures hebdomadaires sans perte de salaire pour :

- permettre à toutes et à tous de travailler par les créations d'emplois nécessaires à la satisfaction des besoins, des emplois de qualité, qualifiés et correctement rémunérés
- permettre au monde du travail et à ses organisations syndicales, par la démocratie au travail, par la Démocratie sociale, de décider et de reprendre la main sur la manière dont la réduction du temps de travail doit être organisée
- créer les conditions de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, et de l'égalité dans l'articulation entre vie professionnelle et vie privée
- permettre aux salarié-e-s de disposer des temps nécessaires pour s'investir sous différentes formes dans la vie de la cité
- permettre à toutes et à tous d'accéder, sur le temps de travail, à la formation professionnelle tout au long de la carrière
- permettre enfin de révolutionner la manière de travailler, de se déplacer, de produire et de consommer, pour répondre à l'urgence de la mise en œuvre d'une nouvelle logique de développement respectueuse de la planète et garantissant aux générations d'aujourd'hui et de demain la satisfaction de leurs besoins.

**Le passage aux 32 heures c'est la conquête du plein emploi,
mobilisons-nous pour gagner un avenir de progrès !**

Public/Privé, c'est ensemble qu'on va gagner

En France, dans le monde, les 32 heures, sans perte de salaire, sont déjà une réalité

L'entreprise BOSCH REXROTH de Vénissieux (Rhône) est à 32 heures depuis vingt-deux ans, avec 100 embauches réalisées. En 2021 les 32 heures sans perte de salaire ont été actés chez LDLC. En 2017, l'entreprise LOVE RADIUS (Var) est passée à la semaine de 4 jours sur une partie de l'année. Chez TETRA PAK-PAPETERIES (Côte-d'Or), les salarié-es en équipes postées sont aux 32 heures depuis 1998, avec maintien des salaires et 30 créations d'emplois.

En Nouvelle-Zélande, la société de gestion PERPETUAL GUARDIAN applique la semaine de 4 jours résumée comme : « 100 % de productivité pour 80 % de temps de travail avec 100 % du salaire ». Aux États-Unis, plusieurs entreprises du secteur informatique ont des cycles de travail basés sur 4 jours et/ou 32 heures par semaine.